

LE PROGRAMME ART2 VEUT VALORISER LES RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS

La CCI 2B chef de file d'un programme européen de développement touristique

La coopération transfrontalière représente depuis deux décennies l'un des piliers de la politique européenne. Mutualiser les énergies, multiplier les passerelles et les échanges avec des régions voisines sont des enjeux cruciaux pour l'environnement, l'économie, les transports, etc. Le Programme Opérationnel Italie-France Maritime qui regroupe la Corse, la Toscane, la Ligurie, la Sardaigne et la région PACA, a retenu les propositions de la CCIT 2B dans le cadre du volet Appui aux Réseaux Touristiques Transfrontaliers (ART2). Chef de file de ce projet, la chambre consulaire a donc présenté le 4 novembre dernier, les grandes lignes et les objectifs aux côtés des partenaires toscans et sardes.

INSEME. A la stratégie portée par la CCIT 2B de renforcer les échanges et les flux sur le pourtour tyrrhénien, s'ajoute aussi l'idée de définir une plate-forme commune pour affirmer le potentiel touristique de ce bassin de vie qui comprend la Toscane, la Corse et la Sardaigne. Chef de file du projet ART2, la CCIT de la Haute-Corse a réussi à faire partager son initiative auprès de l'Agence du Tourisme de la Corse, de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et Artisanale de Livourne, du Département Economie et management de l'Université de Pise, de la Province de Sassari, d'Innolabs Srl et du Centre de productivité de gènes. Pour Paul Trojani, le président de la CCIT : « Les acteurs réunis ici aujourd'hui, font partie de ceux qui depuis quelques



années, ont construit des passerelles sur la mer, et donné corps à des projets concrétisés par des réalisations, notamment en matière de tourisme. Tous ces partenaires ont fait ce qu'on appelle « le pari de l'intelligence collective », notion qui donne corps à la « pensée de groupe », qui est comme chacun sait - notamment dans le monde économique actuel - où le terme de compétitivité domine - une façon d'appréhender les projets en confiance, cette confiance réciproque qui crée les conditions de la réussite. Pour ce qui concerne la Haute-Corse, il s'agira de mettre en œuvre ce projet à partir des territoires de BALAGNE et de Côte Orientale, qui sont représentatifs du tissu économique insulaire dans ce qu'il recèle comme facteurs valorisants, tant en termes d'identité marquée, que de qualité de travail, développées avec professionnalisme par les acteurs locaux. Ce projet s'inscrit donc dans une dimension maritime et des échanges que nos régions portent avec intérêt et fierté, tant ils remontent à la plus haute antiquité. Mais nos espaces

côtiers respectifs sont aussi des portes d'entrées qui s'ouvrent sur des piémonts, des arrière pays qui ne demandent qu'à être valorisés et à bénéficier des retombées d'un développement touristique qui atteint en saison, une forte densité. Alors il faut s'organiser et définir les enjeux, canaliser les projets, et enfin proposer des offres commerciales respectueuses de nos patrimoines, tout en sachant par ailleurs en tirer le meilleur, en termes de productions et de valorisation.»

Espace commun

ART2 aura donc pour fonction de voir l'espace transfrontalier maritime « comme une opportunité de développement et de ressources à valoriser plutôt qu'un obstacle à la continuité territoriale et au développement conjoint. » Ce programme d'une durée de 12 mois, a pour ambition d'innover, d'organiser et promouvoir un tourisme de qualité, identitaire et solidaire. Il se veut un moyen de dynamiser les destinations, favoriser l'attractivité des territoires ainsi que leur développement touristique et

économique par le biais d'objectifs en matière de tourisme durable tel que la valorisation économique, l'amélioration sociale des prestataires et acteurs touristiques, la protection et la valorisation de l'environnement par une politique de sensibilisation à l'environnement et de promotion et gestion raisonnée du territoire. Il vise le développement d'un système pour l'innovation et la compétitivité du secteur touristique et a pour objectif de favoriser la coopération et le développement des projets communs entre les acteurs des régions partenaires.

Le tourisme durable, ou tourisme responsable, repose évidemment sur des critères de temps. Il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Ce projet ART2 mis en œuvre pour préparer la prochaine programmation (PO 2014-2020), a ainsi conduit les responsables de la CCIT de Haute-Corse à diagnostiquer les filières prioritaires et à travailler directement avec les entreprises afin d'avoir une vision claire de leurs forces et de leurs faiblesses. Les territoires de Balagne et de la Corse Orientale sont les territoires pilotes du fait de leur attractivité et de leurs spécificités.

Y.C.

